

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Sté HYDRO MORGE Franco-Suisse (Commune ST GINGOLPH)

De : > fr.gaulais (par Internet) <fr.gaulais@gmail.com>

Date : 04/06/2021 17:48

Pour : Georges Constantin <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Monsieur le commissaire - enquêteur,

Par le présent mail, nous souhaitons, mon épouse et moi, formuler les observations suivantes sur le projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur la Morge dans la commune de St GINGOLPH.

Nous sommes copropriétaires avec notre cousin Pierre-Marie BERGER d'une maison située 1 rue des Gaules à St GINGOLPH (Haute-Savoie).

Sur le plan de la demande d'autorisation de la Sté HYDRO MORGE chargée de l'implantation d'une centrale hydroélectrique sur la Morge, notre maison figure avec le chiffre 57, face à la centrale (une cinquantaine de mètres).

Notre principale inquiétude concerne les nuisances sonores générées par cette future centrale.

Dans les documents consultés sur le site de la préfecture de Haute-Savoie, aucune étude de l'impact sonore n'a été réalisée.

Il n'est pas prévu de préconisations pour empêcher la propagation du bruit dans le voisinage.

Nous attirons votre attention sur cette question, et souhaitons que l'autorisation soit donnée à la sté HYDRO MORGE sous réserve de fournir des préconisations techniques pour empêcher la propagation des nuisances sonores.

Nous aimerions savoir si le seuil légal de décibels est respecté pour ce type d'ouvrage industriel à proximité des habitations, et le gain obtenu par les préconisations techniques à envisager.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous porterez à notre préoccupation.

Veillez croire, Monsieur le commissaire-enquêteur, à toute notre considération.

Mr François GAULAIS et son épouse Agnès GAULAIS née SEYTIER

1 rue des Gaules - 74 500 St GINGOLPH

Tel : 06 09 76 91 52